

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mardi le 8 septembre 2015, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 20h25 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel  
Jacques Saucier  
Yvon Charette  
Charles Desrochers  
John Chomyshyn

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire trésorière est présente.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

**2015-09-253 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

**2015-09-254 Déneigement 2015-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter les soumissions suivantes et ainsi leur adjudiquer les contrats de déneigement pour la saison 2015-2016.

Pour le réseau routier municipal, la municipalité a reçu une soumission :

Location Dumco  
9222-0201 Québec inc            97 417.22\$ taxes incluses

Pour le point d'eau au Lac Mourier, la municipalité a reçu une soumission :

Monsieur Yves Grondin            520.00\$

Pour le point d'eau au chemin du Lac-Malartic, la municipalité a reçu une soumission :

Monsieur Jean-Marc Larouche            480.00\$

Pour le stationnement au sentier de la nature, la municipalité a reçu une soumission :

Monsieur Jean-Marc Larouche            520.00\$

Pour la rue des Îles, la municipalité a reçu une soumission :

Monsieur Jean-Marc Larouche            1 350\$

La municipalité retournera en soumission pour la rue Authier, la rue Cloutier et les entrées municipales (bureau, garage, caserne, dôme, points d'eau rue du Parc et des Quatres-Coins, station de pompage et HLM)

Adoptée

#### **2015-09-255 Congé de maladie**

Attendu que madame Sylvie Thibodeau a transmis par courriel, le 3 septembre 2015 et que la municipalité a reçu le 8 septembre à 10h55, un billet médical de retour au travail progressif à raison de deux jours semaine du 14 septembre au 4 octobre, à raison de trois jours semaine du 5 octobre au 18 octobre et à temps complet, quatre jours semaine à compter du 19 octobre 2015;

Attendu que deux autres employés sont affectés par intérim à deux postes différents suite au congé de maladie de madame Thibodeau;

Attendu que la municipalité ne peut accepter un retour progressif considérant les contraintes administratives;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et résolu à l'unanimité que la municipalité acceptera le retour au travail de madame Thibodeau lorsque cette dernière sera apte à reprendre le poste à temps plein soit du lundi au jeudi à raison de 32 heures par semaine

Adoptée

#### **2015-09-255.1 Mandat de la firme Pro-Axion**

Attendu que madame Thibodeau a fait l'objet d'une rencontre ayant pour objet la qualité de son travail le 3 juin 2015;

Attendu qu'il était de l'intérêt de la municipalité de requérir de madame Thibodeau qu'elle s'amende et corrige certaines façons de faire au niveau de son travail;

Attendu que la municipalité était disposée à lui fournir les outils et l'aide nécessaires pour qu'elle puisse rencontrer les objectifs;

Attendu que madame Thibodeau est en absence pour fin de maladie et ce depuis le 4 juin 2015;

Attendu que son retour prévisible à temps complet est prévu pour s'effectuer au cours de la semaine du 19 octobre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et résolu à la majorité que la municipalité mandate la firme Pro-Axion pour établir un plan de redressement ainsi qu'une évaluation à l'égard du travail de madame Thibodeau et ce, dès qu'elle sera apte à un retour au travail à temps complet soit du lundi au jeudi à raison de 32 heures par semaine.

Monsieur le conseiller Jacques Saucier s'abstient de voter.

Adoptée

#### **Questions du public**

Aucune question

**2015-09-256 Levée de la séance**

À 20h33, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unaniment résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

---

Nathalie Savard  
Directrice générale  
Secrétaire trésorière

---

Réjean Guay  
Maire